

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - spécialité animateur - Mentions : 5 (cf liste dans base légale)

RNCP28557 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 44067
Code(s) ROME	G1203, G1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

189 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 189 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFOCAL PAYS DE LA LOIRE	3982206320003 6	Former et organiser l'évaluation
ALMEA FORMATIONS INTERPRO	5092328310005 7	Former et organiser l'évaluation
ALPHA FORMATION OI	4449065490003 5	Former et organiser l'évaluation
ANIMAJE	4123545570002 4	Former et organiser l'évaluation
ANIM&COM CONSULTANT	8794936090001 7	Former et organiser l'évaluation
APPRENTISSAGE - REUNION - FORMATION. AP-RUN-FORMATION	8223601370004 3	Former et organiser l'évaluation
ARIANE FORMATION	3901484270009 4	Former et organiser l'évaluation
ARIENA	3139556430002 5	Former et organiser l'évaluation
ART ENSEMBLE	4518183890004 6	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	7929616170001 8	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'animateur(trice) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans le champ de la mention et dans la limite des cadres règlementaires

Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitances.

Il/elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet. Pour la mention Loisirs tous publics il/elle peut être amené(e) à diriger un accueil collectif de mineurs

Il/elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Il/elle construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage.

Il/elle accompagne des publics dans la réalisation de leurs projets.

Liste des activités visées par le diplôme :

- encadrement de tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leurs contextes territoriaux de vie ;
- conception et mise en œuvre de projets d'animation ou d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure et dans le champ de la mention ;
- mobilisation de démarches d'éducation populaire pour animer des activités dans le champ de la mention
- conduite d'actions d'animation dans le champ de la mention
- direction d'un accueil collectif de mineur (pour la mention loisirs tous publics seulement)
- accompagnement des publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités et compétences attestées :

Encadrer tout public dans toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

Conduire une action d'animation dans le champ de la mention ou de direction d'un accueil collectif de mineurs pour la mention Loisirs tous publics

- Organiser gérer et évaluer les activités
- Encadrer un groupe ou une équipe dans le cadre des activités de la mention
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de la mention

- Situer son activité d'animation dans un territoire
- Maîtriser les outils et techniques des activités dans la champ de la mention

- Conduire des activités d'animation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations,...), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs (trices).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Animateur(trice)
- pour la mention loisirs tous publics : directeur(trice) d'accueil collectif de mineurs (ACM).
- pour la mention animation sociale : animateur(trice) social(e) ou médiateur(trice)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité du directeur d'accueil collectif de mineur est soumise à l'application de l'article R 227-14 du code de l'action sociale et des familles qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BPJEPS spécialité animateur, mention loisirs tous publics.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 557 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 780
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est nommé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Il est composé, outre son président et à parts égales :

- de formateurs et de cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents du ministère chargé de la jeunesse

et des sports ;

– de professionnels qualifiés du secteur d'activité, à parité employeurs et salariés, choisis sur proposition des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE
non

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 875 €
Selon la branche	6 000 € – 8 452 €
Prise en charge	Branches concernées
7 875 €	Valeur par défaut · 198 branches
8 452 €	CPNE Familles rurales, CPNEF ECLAT, CPNEF de l'HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS, CPNEF du Tourisme Social et Familial
8 245 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 500 €	CPNE de l'immobilier, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
8 439 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
8 357 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)
8 277 €	CPNEF Sport
8 244 €	CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
8 137 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
8 132 €	CPNEFP Mutualité
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
Date de dernière délivrance possible	01/12/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP14063

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39926

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Ministère chargé des sports

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28557/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	14
Organismes gestionnaires (CFA)	9
Organismes formateurs	9
Régions couvertes	5
Départements couverts	9
Organismes certifiés Qualiopi	9
Sessions	de 10/2024 à 03/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	352
Parcours menés à terme	390
Taux d'achèvement	111 %
Période	02/2022 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	631
Montant total engagé	2 025 023 €
Coût moyen par dossier	3 209 €
Durée moyenne	883 h
Période	01/2020 – 12/2024
France compétences	50 %
France Travail	43 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	2 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.